



Parcs  
naturels  
régionaux  
de France

Une autre vie s'invente ici

# parcs

LE MAGAZINE DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX  
OCTOBRE 2024 — N°94



## Grand angle Des Parcs ouverts sur l'international

— p. 09

Défi

### Comment adapter les prairies face au changement climatique ?

— p. 16

Histoire à partager en Normandie Maine

### La la landes

— p. 07

VUE SUR...

## L'Art contemporain à la rencontre des vieilles pierres

— Depuis un an, une œuvre réalisée par l'artiste sèteois Jean Denant met en valeur le site des Mates Basses dans le Parc du Haut-Languedoc. Elle vient marquer un contraste dans ce lieu chargé de passé et emblématique de la culture paysanne des premiers contreforts des Cévennes.

Grâce à cette création réfléchissante, le site devient également le sujet de l'œuvre. Posée en pleine nature, elle est percée d'une forme d'apparence abstraite, qui représente la parcelle cadastrale des Mates Basses.

# Le temps des liens...

**Michaël Weber**

Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

**#RELIANCE** Dans son dernier essai, Martin Vanier nous invite à changer notre regard sur les liens qui unissent les territoires français. Je pense que nous, Parcs naturels régionaux, devons porter une attention particulière aux messages qu'il nous adresse dans cet ouvrage. D'abord parce qu'il y démontre la forte résilience des liens qui unissent nos campagnes et nos villes. Ensuite parce qu'il nous invite à reconsidérer les incroyables potentiels de ces relations à l'aune de la transition écologique. Nous avons sans doute tendance, en tant que réseau de territoires ruraux, à nous caractériser par opposition aux villes, même si nous le faisons moins que d'autres, grâce par exemple au mécanisme des villes portes. Notre histoire nous prédispose à dialoguer et expérimenter avec les territoires qui nous entourent, sans complexe.



© Bertoch Salmarek

**#INTERNATIONAL** Ce magazine met aussi en valeur notre affection pour les liens qui unissent les humains à travers le monde. Les Parcs naturels régionaux sont très sollicités à l'international, pour leur expertise sur différentes thématiques au cœur des enjeux planétaires comme pour le modèle de gouvernance très particulier sur lequel ils fondent leurs projets de territoires depuis plus de 50 ans. Pour nous c'est une évidence mais pour beaucoup de nos partenaires à l'international, ce modèle séduit par son caractère innovant. Mais la coopération, ce sont aussi des bénéfices réciproques, de l'enrichissement par le regard de l'autre, des chemins différents pour atteindre un objectif commun. Et toujours, au bout de ces rencontres, le respect de la diversité et l'amitié.



09

## 05 Territoires vivants

— Des ateliers pour perpétuer les savoir-faire, promouvoir les territoires, trouver les solutions d'avenir ; une campagne de mécénat pour préserver les forêts ; une charte co-construite avec les habitants... Le point sur les actualités des Parcs qui ont jalonné le semestre.

## 07 Histoire à partager

— Parc Normandie-Maine, l'ambitieux projet européen Life Avaloirs.

## Grand Angle

— De l'Europe à l'Asie ou l'Amérique du Sud, les Parcs tissent des liens avec des collectivités ou aires protégées du monde entier pour coopérer sur des projets communs, exporter leur modèle, et s'inspirer.

## 14 Rencontre

— Martin Vanier, géographe, professeur à l'École d'urbanisme de Paris et essayiste, nous parle de reliance.

## 16 Défi

— Comment adapter les prairies face au changement climatique ?

## 18 En pratique

— Accès à la nature : un équilibre qui reste à trouver.  
— La procédure d'avis des Parcs.

## 20 Découverte

— Roches de légendes dans les Ardennes.  
— Sur les sentiers de la mémoire vivante au Mont Ventoux.

## 22 Pêle-mêle

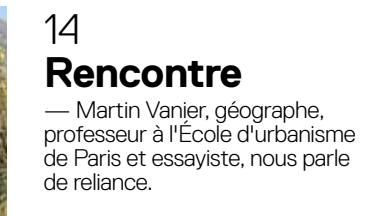
— Tour d'horizon des événements et faits marquants du réseau.



23

## Portrait

— Anne-Laure Capelli, institutrice, officiant au cœur du Parc du Haut-Jura.



parcs n°94 – Octobre 2024  
 Directeur de la publication : Michaël Weber.  
 Rédacteur en chef : Eric Brua.  
 Coordinateur : Olivier André.  
 Comité de rédaction : Guillaume Aubin, Yvon Brunelle, Vincent Dedieu, Cathy Marias, Chloé Planes,  
 Rédaction : Jérémie Paradis et Angela Bolis.  
 Réalisation : Image France  
 Conception : Citizen press.  
 Relecture : Valérie Petel et Imprimerie Compédit.  
 Impression : Compédit Beauregard.  
 ISSN : 0982 6246

Photo de couverture :  
 ©PNR Marais Poitevin.  
 Mission d'échange et d'expertise entre le Parc du Marais Poitevin et le Vietnam sur la protection de la biodiversité et l'éducation à l'environnement.  
 Ici dans le Parc national Hoàng Liên dans la Province de Lào Cai, en avril 2024.

## TERRITOIRES VIVANTS



© PNR Verdon

### Roman

— Le Parc du Verdon et l'association culturelle le Plancher des Chèvres accueillent Estelle Granet, une autrice en résidence, autour de l'écriture d'un texte de littérature jeunesse. À travers des ateliers d'écriture, lectures et autres activités, écoliers et habitants sont invités à s'immerger dans l'univers littéraire et à découvrir les étapes de création de ce roman, ancré dans les paysages du Verdon.

Toutes les actus du premier semestre au sein des Parcs naturels régionaux.



### Recherche terres et ressources

Dans sa mission de soutien à l'agriculture locale, le Parc des Préalpes d'Azur a mené un diagnostic du foncier agricole et naturel, suivi d'une sensibilisation des propriétaires et des élus à ces enjeux cruciaux. L'objectif : mieux connaître, préserver, et mobiliser le foncier disponible.



### L'Ethnothèque, musée des Boucles de la Seine Normande, dispose d'une collection

de 12 000 objets de la vie rurale des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Pour faire vivre ce patrimoine, des ateliers sont organisés autour d'un objet ou d'une technique : initiation à la faux, fabrication de briques, etc., avec, en perspective, la création d'un centre de ressources autour du geste et du savoir-faire, pour relier ces objets à leurs usages anciens et aux besoins actuels de transitions écologiques.



© Realizon

### Forêt

— La région Grand Est, le Parc naturel régional de la Montagne de Reims et la Fondation du patrimoine ont signé une ambitieuse convention visant à préserver les forêts via une campagne de mécénat. Dans le cadre du programme Life Biodiv'Est et grâce à cette collecte, des îlots en libre évolution seront créés dans les Parcs du Grand Est et au-delà, où la forêt pourra s'épanouir sans exploitation ni intervention humaine.

# 90 M<sup>3</sup>

C'EST LE VOLUME DE CARCASSES DE VOITURES ET AUTRES DÉCHETS MÉTALLIQUES QUE LE PARC DU MONT-VENTOUX A ÉVACUÉ DES GORGES DE LA NESQUE, GRÂCE À UN PARTENARIAT AVEC LE 2<sup>e</sup> RÉGIMENT ÉTRANGER DE GÉNIE. UNE OPÉRATION SENSIBLE ET PÉRILLEUSE, EN PLEIN CŒUR D'UN SITE NATURA 2000.



© Master Projet

### Village vivant

— Dans le cadre des ateliers Hors les murs, le village de Saint-Rome-de-Tarn, dans le Parc des Grands Causses, a accueilli des étudiants montpelliérains en aménagement du territoire. Reconversion d'un ancien centre de vacances, création d'une promenade le long du Tarn... Ceux-ci ont livré des propositions audacieuses en faveur de l'attractivité du village, pour un développement touristique et démographique harmonieux.



## #participation

### Charte partagée et avenir commun

Dans le cadre du renouvellement de sa charte, le Parc Périgord-Limousin a impliqué ses habitants grâce à une démarche originale baptisée « la Fabrica ». Plus de mille habitants ont été tirés au sort sur les listes électorales afin d'assurer la meilleure représentativité possible et de toucher un public non sensibilisé. Au final, quelque 86 personnes ont effectivement participé à un ou plusieurs des quatre ateliers proposés et ont ainsi pu s'exprimer sur dix enjeux clés pour l'avenir du Parc. Ce processus a porté ses fruits, avec des échanges de qualité et de bons retours des participants. Un suivi doit avoir lieu afin de communiquer au groupe d'habitants les propositions retenues et les raisons de ces choix.

## #renaturation



© PNR Marais du Cotentin et du Bessin

**Classe verte pour des cours végétalisés**  
Végétaliser les cours d'écoles, oui, mais comment ? Cet enjeu, important pour améliorer les conditions de vie et d'éducation des enfants et pour adapter les lieux scolaires au changement climatique,

implique divers usagers et compétences. Pour y faire face, le Parc des Marais du Cotentin et du Bessin a initié un groupe de travail dédié et a organisé une journée technique afin de réunir les différents acteurs, faciliter les échanges et multiplier les projets sur le territoire. 82 participants ont assisté à des conférences, retours d'expériences, visites de terrain et tables rondes, avec des interventions de Parcs, psychologues, enseignants, associations d'éducation à l'environnement ou de parents d'élèves, collectivités... Ces rencontres ont abouti à des actes accessibles en ligne.

## Mobilisation générale pour protéger les zones humides du Parc de l'Aubrac



### 4 AXES D' ACTIONS

- Améliorer la connaissance des zones humides et leur gestion
- Mettre en œuvre une stratégie foncière pour leur préservation
- Encourager les pratiques agricoles vertueuses et résilientes
- Adapter les solutions d'abreuvement du bétail aux changements climatiques



# 5M

**MOBILISÉS SUR 5 ANS**

**SUR 5 M€, 3,8 M€** subventionnés par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, dont 2,1 pour la contractualisation de mesures agro-environnementales et climatiques

### CONTRAT DE PROGRÈS TERRITORIAL

face au changement climatique



**DES PARTENARIATS** avec les Chambres d'agriculture, l'ONF, les SAFER, les Conservatoires d'espaces naturels, les collectivités territoriales, notamment celles compétentes en matière d'adduction en eau potable

# 5

**ANS**

pour préserver l'eau, les zones humides et accompagner l'adaptation de l'élevage



un objectif de

# 650

**HECTARES**

de zones humides restaurés sur une quinzaine de sites





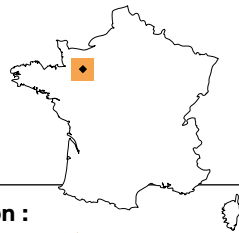
© Benjamin Beaufris

## – Parc Normandie-Maine La la landes

40 hectares décapés. 23 fauchés. 94 déboisés. Et 68 ayant fait l'objet de plus petits travaux, comme l'arrachage... À l'heure du bilan, le Parc Normandie-Maine, en collaboration avec le Département de la Mayenne et les acteurs impliqués dans le projet européen LIFE Avaloirs conçoivent une certaine satisfaction face aux travaux accomplis. « *En enlevant les arbres et en mettant le sol à découvert, les graines de bruyère, toujours présentes dans la terre, reprennent vie et repoussent*, explique Léa Berthet, chargée de communication du projet LIFE Avaloirs et responsable communication du Parc naturel régional Normandie-Maine. *Mais cela ne va pas se faire du jour au lendemain*, poursuit-elle. *Il faut en général attendre 5 à 10 ans pour obtenir de grandes étendues de landes. Ceci dit, 1 à 2 ans après les travaux, de premières repousses de lande sont déjà visibles sur les zones où nous sommes intervenus !* »



© Benjamin Beaufris



### PROJET

#### **Échelle de l'action :**

1 452 hectares situés au nord du Département de la Mayenne, sur le site Natura 2000 « Corniche de Pail, Forêt de Multonne ».

**Financement :** 2 848 518 € de budget total subventionnés par la Commission européenne (57 %), le Parc naturel régional et Géoparc Normandie-Maine (8,8 %), le Conseil départemental de la Mayenne (8,8 %), la Région Pays de la Loire (8,8 %) et l'État (17,6%).

**Date de l'opération :**  
2018-2024.

### LIFE POUR REDONNER VIE

Retour en arrière. Il y a un peu plus de 6 ans... Les territoires du Mont des Avaloirs et de la Corniche de Pail sont coiffés de surfaces boisées de pins sylvestre et de fougères-aigles éclipsant les landes et tourbières bicentenaires. « *Ces deux espèces posent problème et empêchent ces milieux de repousser... L'essence même de notre projet est justement leur restauration. Ils sont assez fragiles et nécessitent d'être entretenus. D'autant qu'ils abritent toute une biodiversité d'intérêt, dont deux espèces emblématiques : l'engoulevent d'Europe et le busard Saint-Martin* », explique Cyrille Biegala, responsable du pôle Bioversité et Géodiversité du Parc.

Ces espaces, leur faune et leur flore, installés au cœur d'une zone Natura 2000, faisaient déjà l'objet d'une observation attentive de la part du Département de la Mayenne et des équipes du Parc Normandie-Maine. « *En postulant auprès de la Commission européenne au programme LIFE, nous pouvions aller plus loin en ayant les moyens de restaurer les landes, les tourbières et conforter la biodiversité présente.* » □

## AU SECOURS DU BUSARD SAINT-MARTIN ET DE L'ENGOULEVENT D'EUROPE

Lauréat en 2018, le projet LIFE Avaloirs a bénéficié, dès lors, de moyens financiers et d'actions pour réaliser des travaux de restauration de la lande. « Nous avons d'abord acquis certains sites sensibles auprès de propriétaires. On ensuite été menés un suivi et des inventaires de l'ensemble des espèces qui vivent dans ces landes : araignées, libellules, gibiers... Nous pourrions suivre leur évolution, pointe Léa Berthet. Nous avons également réalisé des études historiques afin de mieux connaître ce qu'étaient les landes et les tourbières il y a plus d'un siècle. Elles étaient déjà entretenues par l'homme, à travers l'activité pastorale, celle des carrières... Et puis, nous nous sommes concentrés sur la préservation des busards Saint-Martin et des engoulevents d'Europe qui nichent à même le sol dans les landes. Ils ont dû s'adapter et se posent, notamment, dans les cultures. Ce qui pose problème lors des moissons... En faisant revenir les landes, nous donnons donc à ces oiseaux fragiles un environnement propice à leur reproduction. »

## RAISON ET TRAVAUX

Bûcheronnage, fauche, arrachage... Les opérations de restauration de landes, de pierriers et de zones tourbeuses ont ainsi rythmé le projet durant

« Les travaux de restauration ont été nombreux et variés. Nous nous sommes adaptés aux milieux et avons coupé les arbres de manière réfléchie. »

« Les travaux de restauration ont été nombreux et variés. Nous nous sommes adaptés aux milieux et avons coupé les arbres de manière réfléchie. »

six années. « Les travaux de restauration ont été nombreux et variés. Nous nous sommes adaptés aux milieux et avons coupé les arbres de manière réfléchie. » Face à un boisement, par exemple ? « Nous faisons de l'abat-tage, en employant plusieurs techniques, répond Cyrille Biegala. Sont notamment intervenus les élèves du lycée professionnel Rochefeuille dans le cadre de leurs cours de bûcheronnage et d'entretien. Et si certains terrains étaient trop denses, et que le milieu nous le permettait, nous faisons alors intervenir une pelle

sécateur. » Au total, 8 500 tonnes de bois ont été coupées, valorisées et envoyées dans les chaufferies locales. « Cela équivaut à plus de 23 millions de litres de fioul économisés ; ce qui représente la consommation d'une ville de 14 000 habitants pendant un an », précise Léa Berthet.

Autres opérations d'ampleur : le décapage des fougères enracinées à l'aide d'un bulldozer. « C'est une méthode assez brutale mais nécessaire. On retire entre 15 et 20 cm de sol pour arracher tous les rhizomes de fougères et s'assurer qu'elles ne repoussent pas. On se retrouve avec un sol nu, lunaire. Pour les habitants, cela a été un choc. D'où, le travail important d'information, de communication, d'échange... que nous avons soutenu (lire plus bas). »

## RENDEZ-VOUS DANS 10 ANS...

Si le projet LIFE Avaloirs est désormais terminé, un nouveau plan d'action vient d'être déterminé pour ces cinq prochaines années. « LIFE Avaloirs a donné une impulsion.

Dans le cadre de Natura 2000, de la réserve naturelle régionale, et avec le soutien du Département de la Mayenne, nous poursuivrons la préservation des paysages et financerons des travaux d'entretien : arrachage de fougères, de petites repousses de pin... Pour que dans 10 ans, la lande et les bruyères soient installées durablement », explique Laurent Marting, Président du Parc.



© Benjamin Beauris

Bûcheronnage, fauche, arrachage, décapage au bulldozer... Les opérations de restauration ont rythmé le projet durant 6 années.

## FOCUS

### \_L'ÉDIFICATION D'UN PROJET PARTAGÉ

Informer. Sensibiliser. Impliquer. Au-delà des travaux, l'autre grand volet du projet LIFE Avaloirs s'est déployé au plus près des habitants et des publics du territoire. « Il était essentiel de leur expliquer le pourquoi du comment pour permettre leur adhésion au projet, soutient Léa Berthet. Il y a ainsi eu des réunions publiques et des chantiers participatifs. Des projets pédagogiques ont aussi été pensés avec et pour les scolaires ; comme un escape game ou la création d'une fresque murale avec un artiste. »

Plaquette, panneaux, vidéo,

site web, newsletter, BD... Différents supports de communication ont également été créés pour informer les acteurs du territoire. Une identité visuelle propre a, par ailleurs, été réalisée pour rendre le projet facilement identifiable. Badges, autocollants, mascotte, drapeau à effigie du LIFE Avaloirs, posters des oiseaux emblématiques ont aussi été déclinés pour faciliter l'appropriation du projet. « Diffusés lors des réunions, des animations et des chantiers participatifs, ils ont contribué à créer un sentiment d'appartenance. »







# GRAND ANGLE



# Des Parcs ouverts sur l'international

De l'Europe à l'Asie ou l'Amérique du Sud, les Parcs tissent des liens avec des collectivités ou aires protégées du monde entier pour coopérer sur des projets communs, exporter leur modèle et s'inspirer.

**3** raisons de lire ce dossier

1

COMPRENDRE L'IMPORTANCE DE LA COOPÉRATION POUR LES PARCS

2

CONNAÎTRE LES ALLIANCES NOUÉES À TRAVERS LE MONDE

3

DÉCOUVRIR DES PROJETS ET DES ACTIONS EXEMPLAIRES

## COOPÉRATION Des Parcs ouverts sur l'international

De l'Europe à l'Asie ou l'Amérique du Sud, les Parcs tissent des liens avec des collectivités ou aires protégées du monde entier pour coopérer sur des projets communs, exporter leur modèle et s'inspirer.

En 1967, année de la création des Parcs naturels régionaux, un curieux tour du monde est organisé par la Datar (Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale). Quatorze personnes aux profils variés – forestiers, vulcanologue, musicien, fonctionnaires de la jeunesse et des sports... – s'embarquent pour une année de voyage sur les routes d'Europe, des États-Unis et du Japon, à la découverte de diverses initiatives sur la préservation de la nature et le développement local. Futurs directeurs des premiers Parcs naturels régionaux, ils puiseront, au fil de cette expérience cosmopolite, de quoi composer cet outil original et inédit.

Dès leur origine, le ton est ainsi donné : les Parcs portent dans leur ADN une ouverture sur l'international. Cette coopération s'est depuis poursuivie, en particulier depuis les années 1990, avec l'arrivée de financements du ministère des Affaires étrangères et de l'Agence française de développement. Depuis 2021, un poste à temps plein y est dédié à la Fédération, permettant notamment de relayer les propositions venant d'autres pays, d'accompagner les projets de coopération, ou encore de mettre en lien les Parcs au niveau international.

La Fédération anime ainsi la section francophone du réseau Europarc, ainsi que le groupe Natural regional landscape parks, qui rassemble plus de 900 parcs similaires aux Parcs naturels régionaux. Des labels internationaux, comme les Géoparcs mondiaux de l'Unesco ou les Réserves de biosphère, permettent aussi de mettre les Parcs en contact et de leur donner de la visibilité. La Fédération a également

lancé une enquête, avec l'Office français de la biodiversité, pour constituer un groupe de travail autour de la coopération transfrontalière entre aires protégées.

### UN MODÈLE INSPIRANT

De fait, cette coopération se joue à toutes les échelles, du transfrontalier – comme l'illustre le Groupement européen de coopération territoriale qui instaure une gouvernance partagée entre le Parc Scarpe-Escaut et son voisin belge – aux pays plus lointains : le Marais poitevin, par exemple, a engagé un projet de suivi de la biodiversité et d'éducation à l'environnement avec un Parc du Vietnam. Tourisme, conservation, agriculture, gouvernance... de multiples



Tourisme, conservation, agriculture, gouvernance... Les coopérations se lient sur des champs thématiques larges, comme l'édification d'un territoire de projets inspiré du modèle PNR entre le Parc des Landes de Gascogne et le Maroc.



© PNR Landes de Gascogne / Sébastien Carlier

ment sur des territoires habités, ce qui implique une acceptation de la population et des acteurs locaux », souligne-t-elle encore.

Ainsi, un des projets phare de la Fédération est sa longue coopération avec l'État mexicain du Jalisco, en partenariat avec les Parcs des Volcans d'Auvergne, puis du Haut-Languedoc, pour accompagner la création d'un « Paysage bioculturel », aire protégée directement inspirée des Parcs naturels régionaux. Plusieurs visites de terrain et échanges entre délégations mexicaines et françaises ont abouti à un projet de territoire participatif, avec l'élaboration d'une charte et d'une marque équivalente à Valeurs Parc. « Après la création du Parc en 2023, on a reçu une nouvelle demande de coopération pour accompagner sa mise en œuvre, avec des questions plus techniques sur la gouvernance, l'animation du réseau des marqués, la gestion de la fréquentation touristique... », relate Xavier Beaussart, directeur du Parc du Haut-Languedoc. D'autres Parcs coopèrent directement comme celui de la Montagne de Reims avec le Bénin, avec l'aide de la Région Grand Est, aboutissant à des actions concrètes pour la création d'un Parc naturel régional autour des forêts classées de Wari-Marou, des monts Kouffé et d'Agoua.

## DES THÉMATIQUES VARIÉES

Le tourisme durable est aussi une thématique majeure de la coopération internationale des Parcs. Un projet a par exemple été initié entre le réseau des neuf Parcs de la région Sud et le Costa Rica, pays pionnier dans ce domaine. Il a donné lieu à une étude comparative entre la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et ce pays, autour de thèmes comme l'intégration de l'écotourisme dans les stratégies touristiques, la gestion des flux de visiteurs, ou les offres de randonnée. « L'idée est d'identifier des bonnes pratiques, et de trouver un cadre pour les adapter à chaque territoire », explique Laure Reynaud, coordinatrice tourisme durable pour ces Parcs.

Agriculture et alimentation également : le Parc du Vercors coopère, lui, avec un Parc argentin, sur l'agriculture familiale, et notamment la viti-culture et la transformation fromagère. Côté gouvernance, le Parc de la Chartreuse s'est lié à un territoire colombien pour l'accompagner dans la formation d'une gouvernance partagée entre quatre communes, dans les domaines du tourisme et de la gestion de l'eau.

Dans le champ de la conservation de la nature, le Parc des Vosges du Nord s'est associé à une réserve allemande pour créer une Réserve de biosphère transfrontalière, source de nombreuses initiatives parmi lesquelles un programme de réintroduction du lynx. « Ces félins circulent de chaque côté de la frontière, c'est typiquement un projet qui ne peut se concevoir qu'en coordination avec nos voisins », estime Gabriel Hirlemann, référent MAB (programme Man and Biosphere de l'Unesco) au Parc.

Dans le Parc du Queyras, c'est l'éducation à l'environnement et au territoire qui est à l'honneur, avec l'organisation, depuis 2017, de quatre « MAB youth camp » dans la réserve de biosphère transfrontière du Mont Viso. « Cela permet à des jeunes Italiens et Français de ce territoire de renforcer leurs liens et de découvrir les bonnes pratiques et les enjeux environnementaux dans le pays voisin », explique Tiphaine Briand, animatrice de la réserve.

Enfin, l'adaptation au changement climatique est une thématique montante. Le Parc du Luberon participe ainsi au projet Mediterre3 visant à réduire les risques d'incendie et à améliorer la résilience des forêts. Une coopération avec un Parc du Monténégro et un Parc de Crète a permis, avec l'appui d'experts internationaux, de modéliser l'augmentation des surfaces brûlées en fonction du climat et de la gestion forestière, et de rédiger un plan d'actions au niveau local. « Cette coopération nous a apporté une ouverture sur des pratiques différentes : en France, on privilégie beaucoup les équipements pour lutter contre les feux, alors qu'en Crète, le pastoralisme caprin joue un rôle important. On souhaite s'en inspirer », relate Lilian Car, chargé de mission forêt au Parc.

Au-delà des barrières linguistiques ou administratives, la coopération internationale est une expérience toujours enrichissante, et d'autant plus précieuse qu'elle se nourrit des valeurs de solidarité et de réciprocité. « Il est important de ne pas être dans une coopération descendante, où on va seulement aider : il faut pour cela avoir conscience de ses besoins, et accepter d'apprendre du voisin », souligne Clara Fontana. L'idée est de cibler au mieux les partenaires pour qu'ils s'enrichissent mutuellement. » Ces coopérations permettent aussi de faire rayonner le modèle Parc naturel régional, et de renforcer sa crédibilité en France.

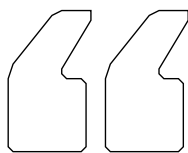
thématiques sont couvertes par ces échanges. Parmi celles-ci, l'exportation du modèle des Parcs naturels régionaux est un motif des plus récurrents.

« Le modèle PNR français est reconnu dans le monde pour impliquer les populations des aires protégées, et associer conservation et développement local », explique Clara Fontana, chargée de mission Europe et international à la Fédération. Cet outil intéresse d'autant plus depuis l'accord mondial adopté par plus de 120 pays lors de la COP15 sur la biodiversité en 2022, qui prévoit de protéger 30 % des terres et mers d'ici 2030. « Cet objectif ambitieux incite à créer de nouvelles surfaces d'aires protégées, notam-



© Nicolas Gay

**Sékou Diakité,**  
coordonateur de l'ONG guinéenne  
RENASCEDD



*Protemo est un Projet de territoire implanté dans*

*la commune de Moussaya en Guinée. C'est une commune rurale, sur un massif montagneux, qui abrite la rivière de Kounounkan et la dernière forêt primaire de Basse-Guinée. On souhaite créer ici le Parc national des Hauts Plateaux de Kounounkan. Depuis quelques années, nous sommes accompagnés par la Fédération des Parcs naturels régionaux pour y adapter ce modèle. L'objectif est de créer un*

*modèle de gouvernance avec de la concertation, une implication de la communauté. On a mis en place un comité local composé de toutes les forces vives locales, qui se réunit pour prendre les décisions autour des enjeux du territoire. On veut aussi implanter des activités économiques – maraîchage, culture de riz, écotourisme... – tout en préservant cette zone sensible. On souhaite apprendre aux communautés à gérer durablement leurs ressources. Car ici, la forêt et l'eau sont menacées par la pression des populations riveraines, ainsi que par des projets miniers. La coopération avec la Fédération nous a beaucoup apporté, pour renforcer nos capacités grâce à des formations, et avoir un accompagnement technique pour mettre en place cette gouvernance. Ce modèle PNR a séduit les autorités guinéennes, qui souhaitent le répliquer dans tous les Parcs du pays.*

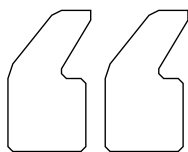
© Parc Queyras



MAB Youth Camp,  
Parc naturel régional du Queyras



**Sébastien Carlier,**  
Responsable culture et éducation  
au Parc des Landes de Gascogne



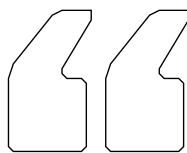
*Depuis 2005 le Parc des Landes de Gascogne entretient une dynamique de coopération avec le Maroc. En 2014 on a été sollicité pour la poursuivre sur un nouveau territoire, le Zerhoun. Le Conseil préfectoral de Meknès était très motivé pour y développer des projets, afin de lutter contre la pauvreté et l'exode des jeunes. On est donc parti sur une belle dynamique avec une association locale d'éducation à l'environnement, en lançant de multiples initiatives autour de l'herboristerie, l'agroécologie, les produits du terroir, etc. Peu à peu, un véritable territoire de projets a émergé, qui pouvait prétendre à une reconnaissance en tant que Parc naturel. Les marocains ont déposé une candidature cette année pour monter ce premier Parc inspiré du modèle PNR.*

*Dans ce projet, on a envie que la notion de réciprocité soit bien présente, même si ce n'est pas simple en pratique. L'organisation d'une caravane naturaliste en est un bel exemple : dix experts français et dix marocains sont partis ensemble pour faire un inventaire de la biodiversité du territoire.*

*De même, les équipes pédagogiques des deux territoires ont élaboré conjointement un grand jeu du futur Parc. Des jeunes du Parc, qui font partie d'un conseil communautaire et d'une coopérative de services, vont également partir au Maroc pour échanger autour de leur implication citoyenne. Des élus marocains sont aussi venus présenter les problématiques auxquels ils sont confrontés aux élus français, invités à partager leurs expériences et solutions. Tout ceci implique de prendre du recul pour regarder son propre territoire, et apprendre à en parler aux autres.*



**Sophie Tubiana,**  
présidente de la commission Europe-  
Internationale de la Fédération des  
PNR, et du Parc Loire-Anjou-Touraine



**L'action internationale  
de la Fédération prend**

**de l'ampleur.** Le modèle PNR intéresse de plus en plus, car il permet de faire coexister protection de l'environnement et développement économique et social des territoires. La promotion de ce modèle à l'international est importante.

La Fédération a récemment lancé un recensement de toutes les actions de coopération menées par les Parcs : 21 projets en cours ont été identifiés,

dont trois quarts en Europe, et 43 au total sur les dix dernières années. Ce sur tous les continents, sauf l'Océanie, avec des thématiques variées comme le tourisme durable, l'agriculture, l'adaptation climatique... Dans le réseau, 37 PNR ont mené ou mènent actuellement des actions de coopération.

Le rôle de la Fédération est de faciliter les échanges entre les Parcs et les territoires étrangers, d'aider au montage de ces projets, de recevoir les sollicitations d'autres pays... voire de monter directement certains projets, en lien avec un PNR. On peut profiter de l'extraordinaire diversité du réseau des Parcs pour coupler les projets étrangers avec un Parc adapté, selon la typologie de chaque territoire et les enjeux communs.

**Les Parcs et la coopération, en chiffres\***

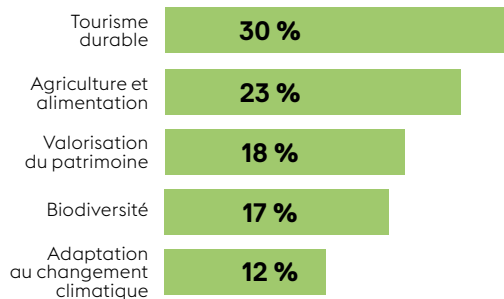
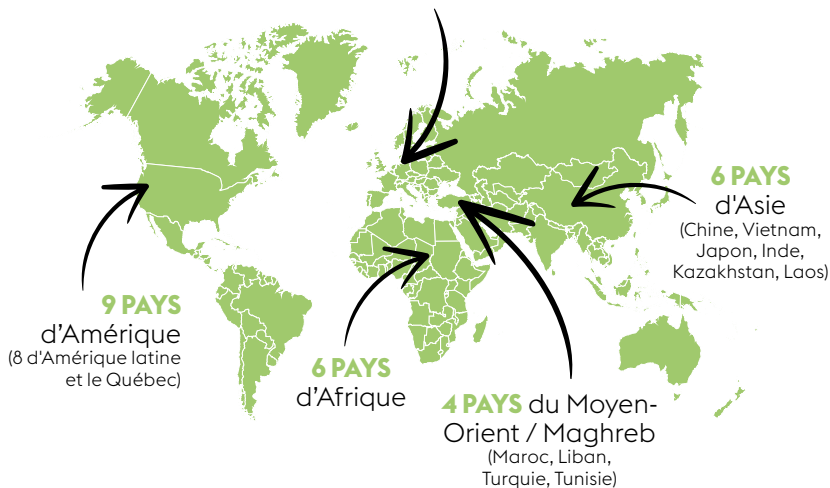
**43 PAYS PARTENAIRES :**

**19 PAYS** d'Europe (dont 13 pays de l'UE)

**60%** des actions de coopération recensées concernent la zone Europe

**37 PNR COOPÈRENT OU ONT COOPÉRÉ À L'INTERNATIONAL :**

**THÉMATIQUES PHARES  
REPÉRÉES DANS LES  
105 ACTIONS RECENSÉES :**



**49 DES 105 ACTIONS RECENSÉES SONT EN COURS OU À VENIR, SUR 22 PNR DIFFÉRENTS**

\* Enquête réalisée sur 54 PNR répondants sur les coopérations menées entre 2014 et 2024



DR

## Martin Vanier

# « Ce qui nous lie »

**Martin Vanier est géographe, professeur à l'École d'urbanisme de Paris et consultant au sein de la coopérative conseil Acadie. Il est également l'auteur de *Le temps des liens*. Un essai sur la "reliance" qui propose de lire la France à travers ce qui relie les personnes, les collectifs, les territoires, les lieux, les temps de vie, les fonctions.**

### Qu'entendez-vous par reliance, que vous opposez à la notion de fracture ?

**Martin Vanier :** C'est à la fois tout ce qui nous relie, aux autres, au monde, à ce qui nous entoure, et les processus qui produisent ces liens, les recomposent, les font s'entremêler et se contredire parfois. À vrai dire, c'est la base de la société, ce qui la constitue, la fait exister et permet de la reconnaître. C'est pourquoi l'obsession des dernières années à lire la société par les fractures qui la caractériseraient est une impasse au plan de la compréhension de ce qui fait société, même quand elle se déchire comme c'est le cas aujourd'hui.

### Cette fracture s'applique notamment à une vision binaire entre le rural et l'urbain.

**M.V. :** C'est même le motif ou le vecteur préféré, la figure par laquelle les porte-voix de la fracture en font une évidence et la médiatisent inlassablement. Je laisse chacun observer l'usage que font les différents partis politiques donc les idéologies en présence, de ce thème de la fracture urbain-rural : cela devrait nous guider dans ce discours... pour en sortir !

### Concrètement, où et comment se tissent ces liens ?

**M.V. :** Au quotidien, dès que nous mettons le pied hors de chez nous chaque matin, dans nos parcours, nos activités, nos relations sociales, nos recours, nos échanges. C'est en permanence et c'est multiforme. La digitalisation numérique peut même conduire à une pathologie de la reliance, dès lors qu'on en devient l'esclave. Et à l'opposé, la perte, ou la raréfaction des liens, c'est-à-dire la solitude subie, est une épreuve. Les deux réalités ne sont d'ailleurs pas incompatibles.

### Cette reliance s'applique à notre société, mais aussi plus largement au monde vivant...

**M.V. :** Bien-sûr, ne pensons pas qu'aux liens sociaux : l'écologie est un monde de liens, et donc une science des liens du vivant. Il y a mille façons d'être lié au vivant sous toutes ses formes. Et mille autres de perdre cette "liance" là, dans nos modes de vie, nos pratiques matérielles, nos aptitudes culturelles. D'où l'appel à "réatterrir" de Bruno Latour.

## Pouvez-vous définir les notions de ligne de vie, d'archipels de territoire et de communs territorialisés ?

**M.V. :** Ce sont trois propositions que je fais pour contribuer à une géographie de la reliance, à opposer à l'envahissante géographie des fractures qui ne fait que marteler ce qu'il était mieux avant, que le pays est en train de s'anéantir lui-même, que « nous sommes tous des oubliés », et autres messages terribles pour imposer l'angoisse et en faire une ressource inépuisable de détresse, utile électoralement pour celles et ceux qui font le commerce de la peur.

Chaque jour, chacun de nous pratique une ou plusieurs « lignes de vie », c'est-à-dire chemine dans un fragment de société et d'espace, pour aller à l'école, au travail, faire des courses, rendre visite à ses proches, et ce quotidien mêlé à celui des autres qu'on côtoie sur ces parcours aussi fait des lignes de vie où la reliance dessine comme des tresses collectives de parcours personnels. Ces lignes de vie sont structurantes pour chacun de nous, mais pour nos territoires aussi, et elles sont précieuses pour comprendre "ce qui nous lie".

Ensuite, si on considère d'autres rythmes que le seul quotidien, on voit qu'au fil de la semaine, des saisons, de l'année, d'une vie, nous composons par toutes sortes de liens, familiaux, affectifs, économiques, récréatifs, une grappe de lieux qui nous sont chers, que nous ne fréquentons pas forcément en permanence, mais qui participent à notre reliance globale. Je les ai appelés archipels. Je ne suis pas le premier, Jean Viard l'a fait bien avant moi. Jérôme Fourquet, plus récemment, y voit une preuve de délitement national. Je préfère aborder les choses de façon nuancée, Edgar Morin dirait « dialogique » : nos liens se composent, se décomposent et se recomposent tout au long de la vie, d'où nos archipels.

Et enfin, pour rendre compte de nos liens avec le vivant non humain, j'ai repris tout simplement la notion de biens communs, mais en lui donnant une dimension territoriale, et en explorant ce qui faisait que ces biens environnementaux pouvaient devenir des communs, et donc des liens. Cela ne se décrète pas : ce n'est pas parce que nous respirons tous le même air que nous sommes liés par lui ! Un bien commun est un engagement collectif par des règles partagées d'usage et de régénération d'une ressource, et c'est à travers cet engagement et ces règles partagées qu'il y a reliance.

**Quel lien peut-on faire avec les Parcs naturels régionaux (notamment avec la notion de « communs territorialisés ») ? De quelle manière**

## contribuent-ils à une diversité de la ruralité, et à la reliance entre les territoires ?

**M.V. :** Les PNR ont un rendez-vous constitutif avec la reliance, même s'ils n'ont pas usé de ce vocabulaire à leur origine. Non seulement ils sont au cœur du ressaisissement de ce qui nous relie entre nous, à travers la nature et avec elle, mais ils sont conçus comme des assemblages de territoires, volontaires, patiemment recherchés, pour tisser de nouveaux liens. Raison pour laquelle je ne les vois pas comme uniquement dédiés à la ruralité. Ils sont d'ailleurs clairement périurbains pour les deux cinquièmes. Ils sont surtout "urbains-ruraux", c'est-à-dire en quête de ce qui relie des territoires complémentaires. Ils sont vraiment au cœur du sujet. C'est pourquoi j'ai eu le plaisir de les accompagner à diverses reprises sur ces sujets pour contribuer à leur politique des liens, car avec eux elle est explicitement revendiquée.

### BIO EXPRESS

1958

Naissance à Paris

1965

Installation familiale à Grenoble

1981

Agrégé de géographie, début dans l'Éducation nationale

1987

Thèse sur l'industrie de la maille dans l'Aube

Depuis 1991

enseignant-chercheur dans les universités de Lyon, Montréal, Grenoble, Paris

Depuis 2009

consultant au sein de la coopérative conseil Acadie

2024

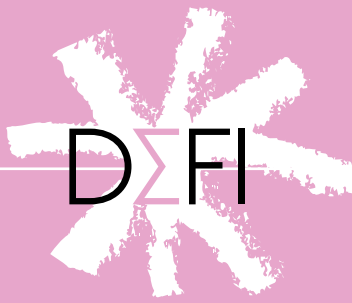
parution *Le temps des liens* aux éditions de l'Aube



### Pourquoi est-ce important de penser la reliance à plusieurs échelles, pourquoi invoquer cette notion de « multiscale » ?

**M.V. :** La reliance n'est pas une qualité en soi, une prescription, et encore moins une religion, même si c'est la même racine étymologique. C'est un processus. Parfois il tombe en panne, parfois il ne joue pas pour tout le monde dans le même sens, parfois il conduit les uns à rétrécir leur horizon, spatial ou social, et d'autres à l'élargir. Pour le dire plus simplement, ce n'est pas un mot-solution, c'est un mot-invitation. Invitation à définir une politique de la reliance, précisément pour faire de ces processus contradictoires et pas nécessairement tous positifs, un projet social et écologique, à opposer aux fractures. Lesquelles existent, je ne les nie pas. Mais une fois dites, que fait-on ? On vote ? Donc oui, il faut une politique de la reliance. C'est une politique éminemment spatiale, parce que c'est dans l'espace qu'on se lie, se relie et se délie. Et dès lors que c'est spatial, c'est à plusieurs échelles, donc multiscale. La géographie est la science des échelles. C'est aussi pourquoi elle est probablement la plus politique des sciences humaines et sociales.

“ C'est à travers un engagement collectif et des règles partagées qu'il y a reliance. ”



# Comment adapter les prairies face au changement climatique ?

Productions agricoles, biodiversité, régulation du cycle de l'eau, paysages et économie touristique... Les prairies méritent d'être valorisées et préservées. D'autant qu'elles apparaissent comme un levier important dans la limitation du réchauffement climatique.

On leur prête une image bucolique. Pourtant, les prairies rendent de nombreux services écosystémiques. Elles permettent l'alimentation des troupeaux. Elles soutiennent aussi la conservation de la biodiversité. Ou aident encore à la préservation des sols et de l'eau, au stockage du carbone, à la prévention des incendies, à la régulation des pathogènes...

Ces services résultent des interactions complexes entre le troupeau, la végétation et les pratiques d'élevages qui entretiennent et façonnent ces milieux. Les prairies semi-naturelles à flore diversifiée, particulièrement riches en biodiversité, sont ainsi plus résistantes à la sécheresse, et présentent généralement une meilleure valeur nutritive.

Pourtant, les prairies se fragilisent et constituent l'habitat qui a le plus reculé au cours des dernières décennies... Les causes ? Le retournement des prairies causées par l'intensification et la spécialisation des pratiques agricoles, la fermeture des milieux qui résulte de la déprise agricole sur certaines zones. Auxquelles s'ajoutent le changement climatique et ses effets sur la ressource en herbe.



© B. Calendini

— AUBRAC

## Expérimenter pour une meilleure gestion

*Démarré en 2024 pour trois ans, doté d'un financement de 470 000 € issu du Fonds vert de l'État et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, le programme « Trames » soutient la préservation et la restauration des prairies et de la ressource en herbe. « Nous travaillons avec les conservatoires botaniques et les filières d'élevage sous signe de qualité (viande et lait) de l'Aubrac, précise Ugolin Bourbon-Denis, chargé de mission agro-environnement. Pour donner confiance aux agriculteurs dans leurs prairies naturelles, nous les aidons à mieux comprendre leurs écosystèmes. Cela afin qu'ils puissent les gérer plus finement, adapter leurs pratiques et rendre leurs prairies plus tolérantes au changement climatique. » Autre projet : la création d'un observatoire des prairies de l'Aubrac aux côtés de l'Observatoire Massif central.*

## FAIRE GERMER LES INITIATIVES

Afin de permettre aux prairies de déployer leurs fonctions écosystémiques, de contribuer à la production animale, à la résilience des exploitations et à la qualité environnementale, des actions de préservation et des méthodes d'adaptation sont possibles. « Les Parcs constituent de formidables territoires d'expérimentation, pointe Florence Moesch, chargée de mission Agroécologie. Ils mobilisent plusieurs leviers allant de l'accompagnement des pratiques des agriculteurs à celui des filières, en passant par le suivi et la restauration des milieux. »

Certains Parcs coordonnent ou participent déjà à des programmes structurants autour des prairies : Plan Bocage (Parc Avesnois), projet Milieux Ouverts Herbacés (réseau IPAMAC), LIFE Biodiv'Est (Parcs du Grand Est)... « Il faut soutenir et intensifier les efforts de préservation des prairies à l'échelle nationale. Et les Parcs peuvent constituer des territoires moteurs de cette mobilisation. »





## MODE D'EMPLOI : COMMENT LE CHANGEMENT CLIMATIQUE AFFECTE-T-IL LES PRAIRIES ?



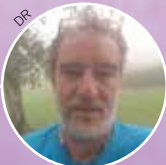
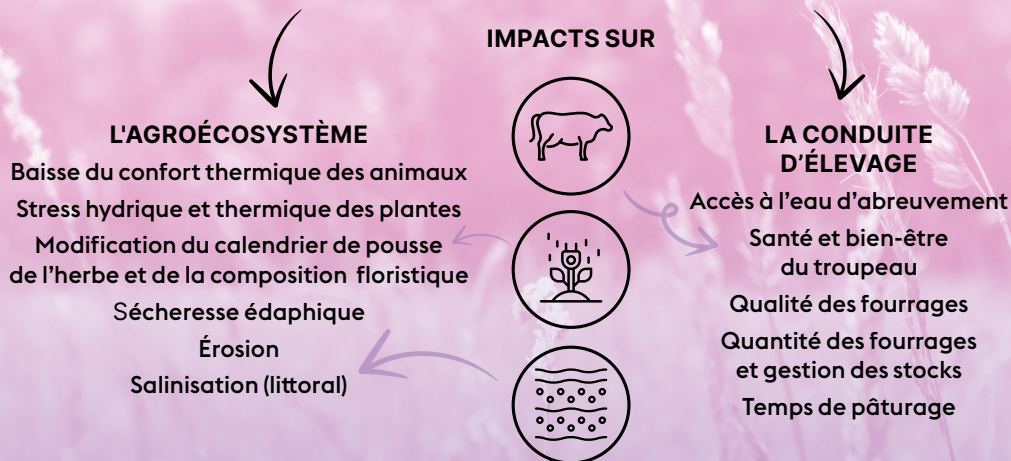
TEMPÉRATURES



ÉVÈNEMENTS CLIMATIQUES  
EXTRÊMES



PRÉCIPITATIONS



### 3 questions à

**PHILIPPE MESTELAN**, AGRONOME ET FONDATEUR DE LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE CONSEIL EN AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT SCOPELA ET DU RÉSEAU PATUR'AJUSTE

— **Quel est, pour vous, le principal enjeu d'adaptation des prairies face au changement climatique ?**

L'activité d'élevage sur les prairies naturelles a toujours été saisonnière. Avec Patur'Ajuste, nous abordons cela d'un point de vue technique, en tenant compte des variabilités. En effet, chaque génération d'éleveurs a subi ou a bénéficié de climats différents. Toutefois, avec le changement climatique, ces variabilités changent. Les prairies, par rapport à d'autres cultures, ont une capacité très adaptative reposant sur la diversité végétale qui les composent.

— **Comment les équipes de Patur'ajuste se mobilisent-elles pour la valorisation des prairies ?**

Le réseau Patur'Ajuste a été initié, il y a une dizaine d'années, suite à des constats techniques et sur la difficulté d'accompagner les éleveurs dans la valorisation des prairies naturelles. Nous menons ainsi deux actions principales : les journées de formations collectives et le conseil agricole. Nous accompagnons également des techniciens locaux de l'environnement et de l'élevage.

— **Quel rôle les parcs peuvent-ils jouer dans la recherche et l'expérimentation sur ces espaces ?**

Les parcs associent les valeurs écologiques et agricoles. Ils regardent également positivement les milieux naturels et portent beaucoup d'initiatives. Dont la démarche Patur'ajuste. Nous souhaitons étendre notre collaboration, notamment en développant le champ technique d'accompagnement de l'élevage, comme la conduite des troupeaux.

LOI

# Accès à la nature : un équilibre qui reste à trouver

## 1 A-t-on le droit de se promener dans la nature ?

*Hors des terrains publics, depuis une loi du 2 février 2023, l'accès aux espaces "naturels" peut être considéré comme une infraction pénale... Pénétrer dans une propriété privée rurale ou forestière sans autorisation du propriétaire est sanctionnable d'une contravention, quand seul le franchissement d'une propriété clôturée était répréhensible avant le vote de la loi. Des conflits d'usage avec les promeneurs et les riverains ont ainsi émergé. Parmi les plus médiatisés : les Parcs de la Chartreuse et des Ballons des Vosges.*

## 2 Existe-t-il des dérogations à la loi ?

*Oui. Des servitudes de passage pour les piétons existent, par exemple, sur le littoral (articles L.121-31 à L.121-37 du Code de l'urbanisme) et le long des cours d'eau domaniaux (article L.215-14 du Code de l'environnement). Ces servitudes d'utilité publique affectent ainsi l'utilisation des sols. Leur accès ne pouvant être clos. Autre exception, bien connue des naturalistes : une loi de 1892 (et sa circulaire du 2 octobre 2007) donne aux préfets la possibilité d'autoriser, par arrêté, des agents publics ou, sur délégation, d'autres personnes (associations, bureaux d'études...), à pénétrer dans des propriétés privées, sans l'accord des propriétaires, mais avec l'obligation de les en informer, afin d'y réaliser des relevés naturalistes, par exemple pour les inventaires ZNIEFF.*

## 3 L'accès aux espaces naturels peut-il être « libéré » ?

*Une proposition de loi sur la dépenalisation de l'accès à la nature a été déposée le 7 novembre dernier. Examiné en commission à l'Assemblée nationale fin mars, le texte a été rejeté, jugé trop permissif. Depuis, un travail parlementaire transpartisan a été lancé, auquel a contribué la Fédération des Parcs, pour trouver un équilibre entre un accès à la nature « sans frontières », le souci de limiter le dérangement de la faune et le respect du droit de propriété. Mais ce travail s'est arrêté avec la dissolution de l'Assemblée nationale. Désormais, une nouvelle mobilisation pour l'acculturation du sujet doit être menée.*



© Charlotte Beaufils

## UN GUIDE POUR FRÉQUENTER LES ESPACES NATURELS ET PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ



La Fédération diffuse un guide inspiré d'actions phares développées dans les Parcs et dans d'autres territoires. Réalisé avec le soutien de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et de la Banque des Territoires, il délivre des enseignements et des pratiques justes. Parmi les sujets abordés : l'utilisation des méthodologies d'observation et d'évaluation performantes ; la communication pour sensibiliser aux bons comportements ; l'évolution des accès pour modifier la fréquentation ; l'aménagement pour rendre les sites naturels plus résilients ; la préservation des milieux naturels et des espèces par la réglementation ou par l'incitation proactive ; la mise en place d'une surveillance et d'une médiation pour limiter les nuisances en allant à la rencontre des visiteurs...

 Plus d'infos



# La procédure d'avis des parcs



## 1 C'est quoi ?

Un avis de Parc est une procédure de consultation qui intervient dans le cadre de l'instruction d'un projet d'aménagement ou d'un document de planification, permettant d'associer le Parc au processus de décision. Ces avis, qui sont sollicités de manière obligatoire ou spontanée, sont consultatifs. En 2024, la Fédération a réalisé une étude sur leur qualité et leur prise en compte.

## 2 Quand sont-ils sollicités ?

Les porteurs de projet saisissent les Parcs pour avis, le plus souvent lorsque cette procédure est obligatoire. Les services instructeurs consultent aussi les Parcs au cas par cas, surtout pour les projets aux plus forts impacts ou avec un lien avec les paysages ou le cadre de vie. Il est obligatoire de solliciter ces avis pour l'élaboration des SCOT, des PLU, des SRADDET et de nombreux documents de planification (climat, air, énergies, transport, orientations forestières, gestion de l'eau...). Le Parc doit également être consulté dans le cadre des études d'impact pour les projets soumis à évaluation environnementale, ainsi que pour l'identification par les communes des zones d'accélération pour les énergies renouvelables.

## 3 Quels intérêts ?

Les avis permettent aux Parcs d'engager un dialogue avec les porteurs de projet et les services institutionnels, afin d'accompagner les projets importants du territoire. Ils peuvent ainsi assurer une veille et un suivi de ces projets. Ils offrent l'opportunité d'améliorer leur qualité, de les enrichir grâce aux connaissances et à l'ingénierie des Parcs, de les faire concorder au mieux avec les besoins du territoire et ainsi de réduire les risques de conflits. Ces avis permettent aussi de mettre en cohérence ces projets avec les orientations de la Charte. Enfin, ils apportent une ressource aux collectivités et services de l'Etat pour construire leur propre avis et positionnent les Parcs comme des acteurs politiques incontournables du territoire.

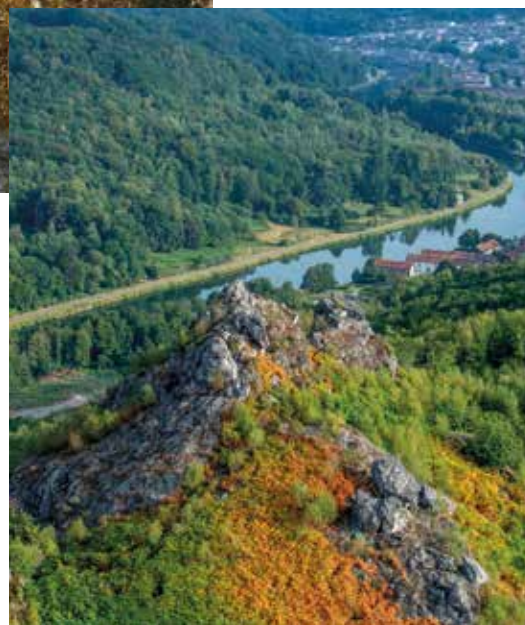
## 4 Quelles limites ?

Les Parcs estiment n'être pas suffisamment consultés, ou trop tard, sur certains sujets, en particulier sur les énergies renouvelables, le Zéro artificialisation net, certains projets d'aménagement à fort impact, ou encore la gestion des espaces naturels, agricoles et forestiers. Par ailleurs, l'élaboration de ces avis exige du temps et des moyens, avec des délais parfois très courts. Les moyens manquent également pour assurer leur suivi et contrôler ainsi leur prise en compte. De manière générale, cette prise en compte est très hétérogène. Les avis des Parcs nécessitent toujours un portage politique. Il peut être fort quand le Parc est amené à s'apposer à un projet d'ampleur. Pour renforcer ces avis, un enjeu important est d'accompagner le plus en amont possible les projets d'aménagement et de sensibiliser les porteurs de projet à cette nécessité. Autres pistes : leur accorder une plus forte valeur juridique, mettre en œuvre plus de moyens et une méthodologie pour y répondre dans les meilleures conditions et, enfin, homogénéiser et simplifier les procédures de saisines.



© Philippe Pappier

Si chaque roche cache une légende, chacune raconte aussi tout un passé géologique et préhistorique.



© Marc Sumera

## Parc des Ardennes — Roches de légendes dans les Ardennes

**Le Parc des Ardennes souhaite créer un itinéraire touristique autour de sites géologiques abritant de nombreuses légendes populaires.**

Le Roc la Tour, les 4 Fils Aymon, la Roche aux Corpias, le Saut Thibaut... Dans le massif des Ardennes, certaines formations rocheuses portent de curieux noms et recèlent bien des histoires. On dit ici que chaque roche cache une légende. Derrière l'imagination populaire, elles racontent aussi tout un passé géologique et préhistorique. Géologique car ces blocs minéraux ont émergé de l'érosion différenciée entre les schistes issus de l'argile et les quartzites issus de sables durcis, vieux de 400 à 500 millions d'années. Préhistorique, car des tablettes gravées, des outils et des restes de repas y ont été retrouvés, datant de -15 000 à -12 000 ans avant J.-C. Imaginaires car les récits et créatures légendaires y abondent. Ainsi, le Roc la Tour, avec ses trois colonnes de quartzite, serait le vestige d'un château construit

par le diable pour une belle. Les 4 Fils Aymon, avec ses quatre crêtes, émergeant de la forêt, renvoient à la mythique saga de Charlemagne. Et la Roche aux Corpias, falaise de poudingue issue d'une gigantesque coulée de boue pétrifiée aurait été le théâtre d'un amour interdit et de la colère de Dieu. Pour mettre à l'honneur ces patrimoines tant naturels qu'immatériels, le Parc des Ardennes a le projet de créer un itinéraire touristique reliant ces légendes. L'objectif est d'expliquer chacun des sites grâce à des panneaux d'interprétation évoquant les paysages, la géologie, l'histoire et les légendes associés. Rendez-vous courant 2025. ■



© PNR Mont Ventoux

**Q**ue s'est-il passé le 9 avril 1919 ? Nous sommes au lendemain de la Grande Guerre. À Villes, un soldat est de retour. Il cherche quelqu'un. Dans le Vallon des fourneaux, les charbonniers qu'il rencontre sont inquiets, des flammes sortent des meules et ce n'est pas normal...

Fruits d'une étroite collaboration entre le Parc naturel régional du Mont-Ventoux, les communes de Villes-sur-Auzon et Méthamis, ainsi que les acteurs culturels locaux, deux nouveaux itinéraires de découverte, financés par le programme européen Leader, ont à nouveau permis de concrétiser le schéma d'interprétation du Parc « Faisons parler la montagne », réalisé en 2012 sous l'égide de la Réserve de biosphère.

De cet outil, une soixantaine de fiches action ont été proposées aux communes. « Et parmi ces initiatives, il y avait ce projet qui deviendrait "Histoire courte et insolite d'un 9 avril 1919". Le concept était original : deux histoires liées autour

de deux sentiers. Et nous avons des intentions fortes : surprendre les visiteurs, attiser leur curiosité et générer de l'émotion car il faut parler au cœur et non à la tête ! » nous précise Laurence Veillard, chargée de missions Éducation et Culture.

"Histoire courte et insolite d'un 9 avril 1919" développe donc un concept original amenant les gens d'un village à l'autre. On y raconte une histoire dont l'objectif est de faire ressentir aux randonneurs ces instants de vie d'avant, à la fois rudes et empreints d'humanité, lorsque les paysans se retrouvaient dans les bancau ou au fond des vallons enfumés. Au fil des pas, on croise les gens du pays, Dominico Milesi, Gio Baptista, la Toinette, la veuve Duplastré, l'abbé Augier... des personnages qui ont réellement existé et reprennent ici vie. »

Travail collectif, « aux côtés des associations et des habitants ». Travail de mémoire, « les gens se sont approprié ce projet parce qu'on y parle d'eux, parce qu'on y parle de bon sens, de solidarité, d'ingéniosité paysannes. » Ces deux sentiers donnent désormais du sens au patrimoine local, aux cabanes de pierre sèche, aux vestiges de charbonnières, à toutes ces utilisations passées de ces espaces proches des villages et à toutes ces croyances d'un temps sans "écrans" ! ■

## Parc du Mont-Ventoux — Sur les sentiers de la mémoire vivante

Une histoire liant deux villages.  
Deux récits nous ramenant après-guerre. Des gens  
du pays de retour sur les chemins, dans la colline.  
Un mystère à résoudre et une fin heureuse !

 Pour télécharger les sentiers



© PNR Mont Ventoux

© PNR Mont Ventoux

Pour soutenir l'imaginaire des visiteurs, des illustrations et des œuvres ont été réalisées au fil des deux sentiers...



## Un ouvrage jeunesse pour explorer la France et les Parcs

La Fédération des Parcs naturels régionaux et les éditions Casterman se sont associés pour publier un ouvrage pour les 9-12 ans, et plus généralement pour la famille : *J'explore la France*, paru début septembre après deux ans de collaboration. 43 Parcs s'y sont associés, notamment en apportant des contenus qui en font une encyclopédie d'aujourd'hui, riche de 208 pages et ludique, pour découvrir

la France de manière concrète, dans toute sa diversité, en puisant des exemples au sein des Parcs naturels régionaux : sa nature, ses paysages, sa faune, sa flore, son patrimoine architectural et culturel, mais aussi ceux qui produisent les denrées que nous mangeons au quotidien et l'énergie que nous utilisons. C'est aussi un livre qui invite à utiliser l'expérience et à activer son sens de l'observation pour apprendre à connaître la nature et à la protéger en étant acteurs sur le terrain.

*J'explore la France et ses merveilles* est en vente partout en France depuis le 4 septembre, 208 pages, 19,90 €.



© L. Charoï

## #Congrès Natura 2000

Organisé du 24 au 26 juin 2024 dans le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, la deuxième édition du congrès était placée sous le thème de la contribution du réseau Natura 2000 à la restauration de la nature. Il a rassemblé plus de 200 participants dont une majorité d'élus venus de tout l'Hexagone.



© Marc Verdier

## Hors les murs vers la biodiversité

Une nouvelle approche des Ateliers hors les murs, dispositif alliant l'enseignement supérieur et les territoires, imaginera la pleine intégration de la biodiversité dans le projet local en 2024 et 2025. Cette expérimentation portée par la Fédération des Parcs en partenariat avec l'État et l'Office français de la biodiversité s'inscrit dans la Stratégie nationale biodiversité 2030. Mobilisant des formations de disciplines différentes, les étudiants questionneront la biodiversité sous l'angle du cadre de vie, l'agroécologie, la santé globale, la planification ou encore la sensibilisation par des rencontres avec les acteurs locaux et des séjours en immersion dans les communes des Parcs naturels régionaux, des Parcs nationaux et Petites villes de demain. L'Atelier hors les murs se propose ainsi comme un exercice pédagogique pluridisciplinaire, un tremplin pour la recherche-action sur le thème du projet local, et un outil pour accompagner les collectivités dans la gestion éclairée de l'espace.

## Adoption du règlement européen de restauration de la nature

Ce règlement permet de répondre aux engagements internationaux pris lors de la COP 15, où des objectifs ambitieux pour la conservation de la biodiversité ont été définis. Il s'intègre également dans le cadre plus large du Green Deal européen. Le règlement définit la restauration écologique comme le rétablissement actif ou passif des écosystèmes pour améliorer leur structure, fonction et assurer leur résilience. Les approches actives impliquent des travaux de génie écologique, tandis que les approches passives visent à réduire les menaces pesant sur les écosystèmes. Le règlement établit des objectifs ambitieux : restaurer 20 % des zones terrestres et marines d'ici 2030 et l'ensemble des écosystèmes dégradés d'ici 2050. Adopté à la majorité qualifiée le 17 juin 2024, il offre des réponses aux crises environnementales et renforce le cadre législatif pour la biodiversité en Europe. Chaque État membre dispose maintenant de deux ans pour rédiger son plan national de restauration de la nature.



## #YouTube

### Comment agit un Parc ?

La réponse vous est donnée dans une nouvelle vidéo qui, sur l'exemple des actions "haies", explique les mécanismes d'actions des Parcs : financement, travail partenarial, concertation des acteurs, expertise, conduite et évaluation de l'action...

À voir sur la chaîne YouTube de la Fédération des Parcs.

## #Gestion de la fréquentation

Pour répondre à l'intensification des pressions touristiques, la Fédération a capitalisé dans un guide l'expérience des Parcs en matière de gestion de la fréquentation touristique respectueuse de la biodiversité. Il définit des principes de l'observation jusqu'à la construction du positionnement stratégique du territoire dans le cadre d'une gouvernance participative.

Ce guide est centré autour de 8 fiches qui répondent à autant d'enjeux.

SA CONVICTON

*" On plante des graines, et tout notre espoir est qu'elles germeront un jour. Car je suis persuadée qu'en connaissant la nature qui nous entoure, en la comprenant, on ne peut plus l'abîmer. "*



© PNRJHJ

SON PARCOURS

1979

Naissance à Oyonnax, dans l'Ain

2002

Concours de professeur des écoles

2007

Institutrice à l'école de Viry

# Anne-Laure Capelli

INSTITUTRICE DANS LE JURA, ELLE PROPOSE UNE ÉCOLE COULEUR NATURE

Dans le Parc du Haut-Jura, Anne-Laure Capelli multiplie les projets pédagogiques pour faire entrer la nature dans l'école et reconnecter les enfants à leur territoire.

À l'école de Viry, on apprend la lecture et le calcul... mais pas seulement. Anne-Laure Capelli a enseigné pendant treize ans dans cette petite école de cinq classes, allant de la maternelle au CM2, où elle a elle-même passé son enfance. Passionnée d'équitation et d'activités de pleine nature, cette institutrice a à cœur de reconnecter les élèves à leur territoire et à leur environnement, dans ce village situé en bordure du Parc du Haut-Jura.

Projet phare, une mini-ferme a animé l'école en 2020-2021, avec le soutien du Parc. Deux moutons, deux chèvres et deux lapins y ont été accueillis, ainsi que des chevaux. « Les grands ont construits des enclos et des cabanes en bois pour les animaux avec des matériaux de récupération. Chaque jour, une classe allait faire les soins, qu'on se répartissait aussi le week-end avec les parents », raconte Anne-Laure Capelli. L'apprentissage

est vivant, et complet : reproduction et alimentation des animaux, agriculture et pratiques d'élevage... Des visites de fermes locales ont complété ce programme, pour comprendre le métier d'agriculteur, l'origine des produits qui arrivent dans nos assiettes, ainsi que l'influence de l'élevage sur les paysages. En pleine période Covid, cette mini-ferme, située au cœur du village, a aussi permis de créer du lien : « Les habitants venaient voir les animaux, c'était une occasion d'échanger entre générations, les enfants expliquaient aux anciens ce qu'ils faisaient... Ça a été une belle expérience de partage », se souvient-elle.

D'autres projets pédagogiques ont, depuis, vu le jour - travail sur les circuits courts, sur les économies d'énergie, sur le patrimoine bâti jurassien, création d'un sentier, construction d'hôtels à insectes... -, dont certains ont été réalisés en partenariat avec le Parc. « Les animateurs du Parc nous apportent des connais-

sances plus précises et spécialisées, c'est toujours enrichissant de travailler avec eux », témoigne Anne-Laure Capelli. Cette année, l'équipe prévoit un voyage scolaire à la mer, qui permettra de lancer une thématique sur l'écologie, abordée d'abord sur le terrain : déchets, pollutions... « On envisage aussi de passer le cap de l'école du dehors », poursuit l'institutrice : de l'écriture aux maths ou aux arts plastiques, les apprentissages se dérouleront alors dans la nature.

Pour Anne-Laure Capelli, même dans ce village jurassien, nombre d'enfants sont déconnectés de leur environnement. Sa motivation : « que les élèves et leurs parents voient l'intérêt d'habiter dans cette campagne, et retrouvent le goût de profiter de choses simples, comme courir dans un pré, faire une cabane, écouter les oiseaux... J'ai l'espoir que ça sera bénéfique pour leur santé, pour leur concentration, et leur lien avec nous. »



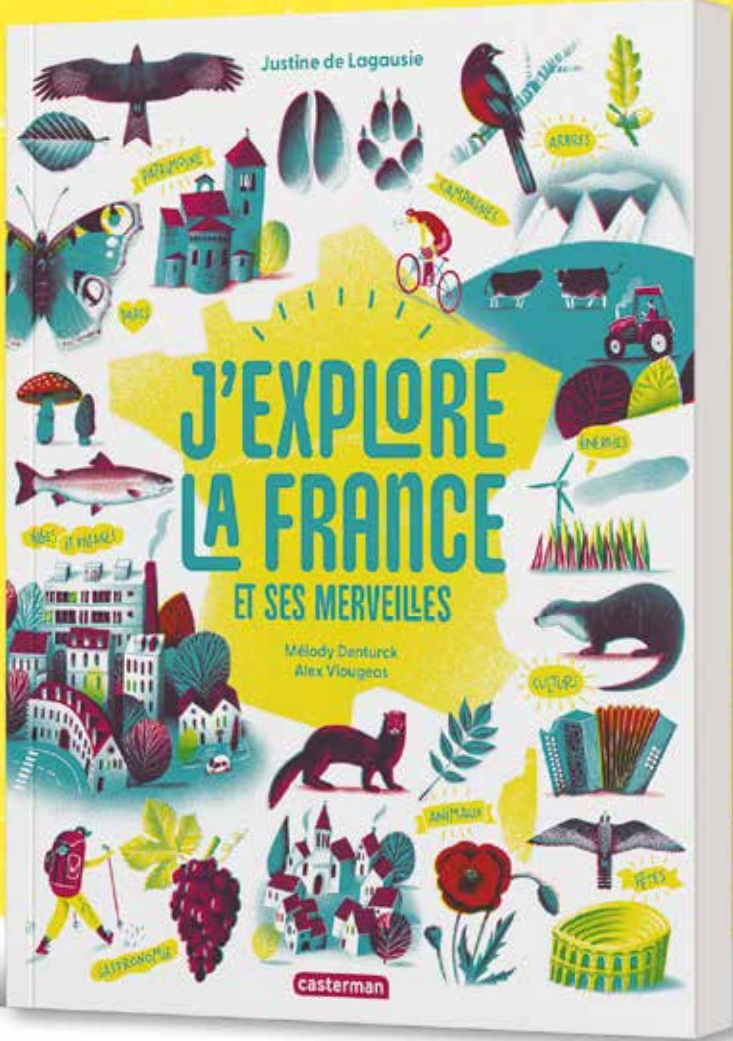
# UNE ENCYCLOPÉDIE RICHE ET VIVANTE POUR TOUT SAVOIR SUR LA FRANCE D'AUJOUR'HUI



ARCHITECTURE



GASTRONOMIE



FAUNE ET FLORE



CULTURE



En partenariat avec



casterman